

PETR du Segréen
Réunion du comité syndical
du mercredi 21 septembre 2022 à 20h30

PROCES-VERBAL

La présidence de la séance est assurée par Madame Patricia MAUSSION en sa qualité de Présidente.

La Présidente ouvre la séance et procède à l'appel des membres de l'assemblée.

EPCI	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
ABC	AILLERIE	Pierre		×		
CCVHA	BELLIER POTTIER	Marie-Françoise		×		Etienne GLEMOT
CCVHA	BONHOMMET	Jacques	×			
CCVHA	BOURCIER	Michel	×			
ABC	BROSSIER	Daniel	×			
CCVHA	BRU	Jean-Pierre	×			
ABC	CHAUVEAU	Carine	×			
ABC	CHAUVIN	Bruno	×			
ABC	CHERE	Nicolas	×			
CCVHA	CHEVROLLIER	Pascal			×	
ABC	COQUEREAU	Geneviève	×			
CCVHA	CRUBLEAU	Pascal		×		Michel BOURCIER
CCVHA	DRIANCOURT	Marc-Antoine		×		Marilyne LEZE
CCVHA	ESNAULT	Joël			×	
ABC	ESNAULT	Pierrick	×			
CCVHA	FOUCHER	Juanita		×		
CCVHA	FOUCHEREAU	Marie-Ange		×		Jacques BONHOMMET
ABC	GALON	Yannick	×			
ABC	GAUDIN	Hervé	×			
CCVHA	GLEMOT	Etienne	×			
ABC	GRIMAUD	Gilles	×			

CCVHA	GUICHARD	Virginie	×			
ABC	GUINEHEUX	Christophe	×			
ABC	HEULIN	Pierre-Marie	×			
CCVHA	LANGLAIS	Véronique	×	Arrivée à 20h45		
CCVHA	LEZE	Maryline	×			
ABC	MARSAIS	Thérèse	×			
ABC	MAUSSION	Patricia	×			
CCVHA	MENARD	Dominique	×			
CCVHA	MUHAMMAD	Nooruddine			×	
CCVHA	PAGIS	Jean	×			
ABC	PENVEN	Daniel	×			
CCVHA	PETITEAU	Frédéric	×			
ABC	PROD'HOMME	Anny			×	Isabelle SARAROLS
CCVHA	RIOU	Yamina			×	Dominique MENARD
ABC	ROBERT	Anaël			×	Olivier ROUSSEZ
ABC	ROISNET	Valérie				×
ABC	ROUSSEZ	Olivier	×			
CCVHA	SANTENAC	Rachel	×			
ABC	SARAROLS	Isabelle	×			
Personnes invitées	HAMARD	Marie-Jo			×	
	LARDEUX	Jean-Louis			×	
			27			7

Présents (quorum 14) : 27

Nombre de votants : 34

Secrétaire de séance : Thérèse MARSAIS

Madame la Présidente accueille Monsieur Jean PAGIS, nouvellement désigné par la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou pour la représenter au comité syndical du PETR du Segréen.

1. Election d'un membre du Bureau – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente rappelle que, pour faire suite à la perte de qualité de conseiller communautaire de Monsieur Eric FREMY, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou a désigné lors de sa séance du 30 juin 2022 Monsieur Jean PAGIS pour la représenter au comité syndical du PETR du Segréen.

Monsieur Eric FREMY ayant été élu pour siéger en tant que membre du Bureau du PETR du Segréen, son poste est actuellement vacant. Aussi il convient de procéder à l'élection du 5^{ème} membre du Bureau.

Il est proposé au Comité syndical :

- **De procéder à l'élection du 5^{ème} membre du Bureau**

Monsieur Jean PAGIS est candidat.

1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
Nombre de bulletins : 26 Bulletins blancs ou nuls : 0 Suffrages exprimés : 26 Majorité absolue : 14	Nombre de bulletins : Bulletins blancs ou nuls : Suffrages exprimés : Majorité absolue :	Nombre de bulletins : Bulletins blancs ou nuls : Suffrages exprimés : Majorité relative :
Ont obtenu :		
M. Jean PAGIS : 26 voix	M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix
M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix
M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix
M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix
M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix
M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix	M. ou Mme.....voix

M. Jean PAGIS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 5^{ème} membre du Bureau du Comité Syndical.

2. Rapport d'activité 2021 – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente dresse le bilan de l'année 2021 de l'activité des services du Pays de l'Anjou Bleu.

Le rapport d'activité est remis à chaque membre du Comité syndical.

Il sera également envoyé dans les communes du territoire avec invitation aux maires de le diffuser auprès de leurs conseillers municipaux.

3. Points d'étape du Programme Leader – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente fait état du travail de concertation engagé pour l'élaboration de la candidature du Pays de l'Anjou bleu à la nouvelle programmation Leader. Le rétroplanning des différentes étapes à venir est également détaillé.

Madame Virginie GUICHARD indique le souhaite de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou de voir figurer dans la prochaine programmation :

- Au titre de l'attractivité du territoire, les thématiques des services, de la culture et de la jeunesse
- Au titre de la transition énergétique, la thématique de la mobilité et notamment des liaisons cyclables du quotidien

Cette demande répond à des projets déjà identifiés sur le territoire de l'EPCI.

Monsieur Gilles GRIMAUD indique qu'il est difficilement envisageable d'apporter un soutien aux manifestations culturelles à travers ce programme.

La Présidente rappelle que la candidature du Pays doit être élaborée dans le respect des spécificités du programme Leader et les modalités de financement qui lui sont propres.

4. Adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire – Présentation Etienne GLEMOT

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président expose que le conseil d'administration du Centre de Gestion 49 propose un service de médiation préalable obligatoire et de médiation conventionnelle à l'initiative des parties ou du juge.

Il est rappelé que la médiation préalable obligatoire, si la collectivité opte pour celle-ci, sera une étape préalable, qui s'imposera désormais à l'agent qui entreprendrait de saisir le tribunal administratif à l'encontre d'une décision, de son administration, le concernant dans des cas de figure délimités. La médiation préalable obligatoire se situe donc uniquement dans le champ de l'action contentieuse.

Par délibération du 10 mai 2022, le Conseil d'administration du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Maine et Loire a fixé le coût de la médiation préalable obligatoire, pour les collectivités ayant demandé la MPO, à une facturation à 50 euros par heure d'intervention du Centre de Gestion entendue strictement comme le temps de présence passé par le médiateur auprès de l'une, de l'autre ou des parties.

La procédure de la Médiation Préalable Obligatoire ne trouvera à s'appliquer que dans les collectivités ayant décidé d'adhérer à ce dispositif.

Le projet de convention est joint à la convocation.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la convention d'adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire du CDG49.**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.**

Vote du Comité syndical		
POUR	34	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

5. Finances – Présentation Etienne GLEMOT

a. Renouvellement de la convention de découvert – Budget principal

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président, expose que le PETR du Segréen a contracté pour son budget principal une ligne de trésorerie auprès du Crédit agricole Anjou Maine sous forme de droit à tirage pour un montant de 500 000€.

La convention actuelle arrive à échéance le 24/09/22.

L'offre de renouvellement faite par le Crédit agricole, ci-après présentée, a été jugée intéressante :

Montant	500 000€
Durée	12 mois
Taux variable	Euribor 3 mois moyenné +0.20% Index juin 2022 = -0.240%, flooré à 0, soit un taux min. de 0.20%
Prélèvement des intérêts	Trimestriellement et à terme échu par débit d'office
Commission d'engagement	0.10% l'an, prélèvement à la mise en place
Frais de dossier	Néant
Déblocage	Par le principe du crédit d'office
Minimum de tirage	7 600€
Calcul des intérêts	Sur 365 jours

Monsieur Nicolas CHERRE demande si cette ligne de trésorerie est fréquemment utilisée.

Il est indiqué qu'en début d'année, la ligne de trésorerie est utilisée dans l'attente de l'approbation des budgets des EPCI et du versement de leur subvention au PETR.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** la proposition de renouvellement de la convention de découvert faite par le Crédit agricole Anjou Maine pour el budget général.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote du Comité syndical

POUR	34	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

ntion de découvert – Budget Mine Bleue

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président, expose que le PETR du Segréen a contracté pour son budget principal une ligne de trésorerie auprès du Crédit agricole Anjou Maine sous forme de droit à tirage pour un montant de 100 000€.

La convention actuelle arrive à échéance le 24/09/22.

L'offre de renouvellement faite par le Crédit agricole, ci-après présentée, a été jugée intéressante :

Montant	100 000€
Durée	12 mois
Taux variable	Euribor 3 mois moyenné +0.20% Index juin 2022 = -0.240%, flooré à 0, soit un taux min. de 0.20%
Prélèvement des intérêts	Trimestriellement et à terme échu par débit d'office
Commission d'engagement	0.10% l'an, prélèvement à la mise en place
Frais de dossier	Néant
Déblocage	Par le principe du crédit d'office
Minimum de tirage	7 600€
Calcul des intérêts	Sur 365 jours

Monsieur Nicolas CHERRE demande si cette ligne de trésorerie est fréquemment utilisée.

Il est indiqué que la ligne de trésorerie a rarement été utilisée, mais pourrait l'être dans l'année à venir dans l'attente du versement des subventions pour les travaux de l'ascenseur.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la proposition de renouvellement de la convention de découvert faite par le Crédit agricole Anjou Maine pour le budget Mine bleue.**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical
POUR 34 voix
CONTRE 0 voix
ABSTENTION 0 voix

c. Subvention 2022 à la Mission Locale du Pays Segréen

Monsieur Etienne GLEMOT, Vice-président, expose que le PETR du Segréen verse annuellement une subvention à la Mission locale du Pays Segréen pour le compte des 2 EPCI.

Cette subvention de 1€ par habitant représente, pour l'année 2022, un montant total de 74 174€.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER** la subvention à la mission locale du Pays Segréen.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Vote du Comité syndical		
POUR	33	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix
<i>Madame Geneviève COQUEREAU n'a pas pris part au vote</i>		

6. Ecole de Musique – Présentation Maryline LEZE

a. Convention avec Digital Music Solutions pour le service numérique NomadPlay

Madame Maryline LEZE, Vice-présidente, expose que la société DIGITAL MUSIC SOLUTIONS développe des services digitaux innovants liés à la séparation des sons (instruments, voix, pupitres). Elle a ainsi conçu et exploite un service numérique dénommé « NomadPlay » accessible sous forme d'application digitale pour ordinateurs, smartphones et/ou tablettes, lequel permet à ses utilisateurs d'écouter, de jouer et d'interagir avec des enregistrements musicaux et leurs partitions.

Cette société rayonne à l'international et équipe de nombreux grands conservatoires ! Conservatoires de Metz, du Choletais, la Fédération Française des Etablissements d'Enseignement artistique...

L'Ecole de musique de l'Anjou bleu a pris un abonnement de deux ans lors de l'année scolaire 2021/2022 et des échanges répétés entre la start up et la direction de l'Ecole de musique se sont noués avec l'envie mutuelle de mettre en place un partenariat dont les contenus figurent dans l'accord de collaboration joint.

C'est dans ce contexte que les parties se sont rapprochées pour convenir des modalités de collaboration entre elles, étant entendu qu'une telle collaboration aurait pour objectifs principaux :

- Pour l'école de musique de l'ANJOU BLEU : de renforcer la cohésion de son équipe enseignante autour d'un projet pédagogique ambitieux, de positionner l'école à la pointe de la transformation digitale des pratiques éducatives, et enfin de faire rayonner la structure, ainsi que ses professeurs, au travers d'une collaboration sur un outil pédagogique distribué sur tout le territoire national, et en cours de développement à un niveau européen et international, déjà labellisé par le Ministère de la Culture, la Commission Européenne, la Chambre syndicale des Editeurs de Musique de France, la FFEA, FUSE, la FNAPEC et l'UGDA.
- Pour DMS : d'élargir son offre éditoriale et ainsi renforcer sa pertinence en termes de contenus auprès des écoles de musique et conservatoire grâce à l'expertise pédagogique de terrain des équipes de l'Anjou bleu, de marquer son attachement à

irriguer l'ensemble du territoire français, et en particulier les établissements d'enseignement en ruralité, et enfin de conforter son positionnement historique de collaboration en lien avec tout l'écosystème éducatif musical, des éditeurs aux élèves, en passant par les pédagogues, directeurs de conservatoires, fédérations et collectivités territoriales.

Ce partenariat s'inscrira sur 3 ans avec l'enregistrement de pièces du répertoire pour les débutants par les enseignants de l'Anjou bleu qui seraient présents sur la plateforme Nomad Play. Le travail d'enregistrement sera réalisé et assumé financièrement par l'équipe de Nomad Play

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER l'accord de collaboration avec la société Digital Music Solutions pour le service numérique NomadPlay**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical		
POUR	34	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

b. Cession d'instruments

Madame Maryline LEZE, Vice-présidente, expose que les cours de contrebasse ont été fermés il y a quelques années à l'Ecole de musique. Aussi, 4 instruments sont inutilisés.

Il est proposé de vendre ces 4 contrebasses à l'école de musique de Chemillé pour un montant total de 1 500€.

Monsieur Yannick GALON indique qu'il lui semble qu'avec cette cession, l'école de musique se prive d'accueillir des contrebassistes au sein de l'orchestre de Pays.

Il souhaite par ailleurs connaître les modalités de fixation du prix de vente qu'il estime faible au regard des instruments concernés.

Afin d'apporter des éléments de réponse à ces interrogations, le Comité syndical décide de reporter sa décision sur cette question.

7. Office de Tourisme

- a. Convention avec la commune d'Ombree d'Anjou pour la visite du château médiéval de Pouancé – Présentation Patricia MAUSSION**

La Présidente, expose que, le service Office de Tourisme de l'Anjou bleu assure le guidage des visites du Château médiéval de Pouancé depuis 2014 pour le compte de la commune d'Ombree d'Anjou. Afin d'officialiser cette collaboration, il est souhaité la mise en place d'une convention de partenariat précisant notamment les modalités de la mission confiée et les engagements de chacun.

Le projet de convention est joint à la convocation.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la convention de partenariat entre l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu et la commune d'Ombree d'Anjou pour le guidage des visites du Château médiéval de Pouancé.**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical		
POUR	33	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix
<i>Monsieur Pierrick ESNAULT n'a pas pris part au vote</i>		

b. Convention avec Le Lion Equestre pour le Mondial du Lion 2022 – Présentation Pierrick ESNAULT

Monsieur Pierrick ESNAULT, Vice-président, expose qu'il est proposé de renouveler le partenariat entre l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu et l'association Le Lion Equestre lors du Mondial du Lion 2022.

L'événement Mondial du Lion sera à nouveau cette année l'occasion de promouvoir le territoire de l'Anjou bleu, ses saveurs et ses savoir-faire sous une même appellation « 100 % Anjou bleu ». L'Office de Tourisme de l'Anjou bleu propose de renouveler son action autour de 3 espaces de promotion/animation :

- Accueil du Mondial
- Marché du Coin
- Plaine Nature 100% Anjou bleu

L'achat d'un obstacle, les actions de communication associées et la présence du Touristic' Truck le samedi sur le parcours du cross compléteront cette action de promotion qui vise à faire bénéficier tout le territoire du rayonnement de cette manifestation d'envergure.

Le projet de convention est joint à la convocation.

Monsieur Nicolas CHERRE, souhaite connaître le coût de la participation du Pays à cette manifestation.

Il est indiqué que la présence de l'Office de tourisme est liée à un partenariat avec les organisateurs générant une gratuité des emplacements mis à disposition (accueil, marché du coin, plaine nature, Touristic'truck). Seul l'obstacle génère un coût pour un montant de 7 000€.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la convention de partenariat entre l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu et l'association Le Lion Equestre lors de l'événement Mondial du Lion 2022.**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical		
POUR	34	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

c. Convention avec les producteurs pour le Marché du Coin – Présentation Pierrick ESNAULT

Monsieur Pierrick ESNAULT, Vice-président, expose les modalités de partenariat entre l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu et les producteurs et artisans locaux qui participeront au marché du coin lors du Mondial du Lion 2022.

Le projet de convention est joint à la convocation.

Il est proposé au Comité syndical :

- **D'APPROUVER la convention de partenariat entre l'Office de Tourisme de l'Anjou Bleu et les producteurs et artisans locaux pour le marché du coin lors du Mondial du Lion 2022.**
- **D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette affaire.**

Vote du Comité syndical		
POUR	34	voix
CONTRE	0	voix
ABSTENTION	0	voix

la Présidente – Présentation Patricia MAUSSION

Madame la Présidente rend compte des décisions qu'elle a prises en vertu de la délégation donnée par le Comité syndical :

N°	Date	Objet
22 – 33	21/06/2022	Recrutement d'un saisonnier pour la Mine bleue : Mme Marine LABARRE du 09/07 au 21/08/2022
22 – 34	21/06/2022	Recrutement d'un gestionnaire administratif pour le programme LEADER et les affaires générales
22 – 35	04/07/2022	Tarifs 2022 – service Office de tourisme de l'Anjou bleu
22 – 36	08/07/2022	Modification des tarifs 2022 de la boutique Mine bleue
22 – 37	08/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : M. Stéphane-Michaël ATTIA, enseignant à temps complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 38	11/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : M. Julien BEHAR, enseignant à temps non-complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 39	11/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : Mme Joëlle BOURSAUD, enseignante à temps non-complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 40	11/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : M. Estevan ELLUL, enseignant à temps non-complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 41	11/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : M. Jérémie LYONNE, enseignant à temps non-complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 42	11/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : Mme Alice RAMIREZ, enseignante à temps complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 43	11/07/2022	Recrutement pour l'école de musique : Mme Oriane RIBALET, enseignante à temps non-complet du 01/09/2022 au 31/08/2023
22 – 44	11/07/2022	Ecole de musique : Modification du CDD d'Emilie DAUVÉ à compter du 31/08/2022
22 – 45	11/07/2022	MAIA : Convention avec l'association Coordination Autonomie de Saumur pour l'utilisation des véhicules de la MAIA
22 – 46	13/07/2022	Recrutement d'un guide saisonnier pour la Mine bleue : Mme Lili GOHIER du 14/07 au 28/08/2022
22 – 47	21/07/2022	Modification des tarifs 2022 de la boutique Mine bleue
22 – 48	27/07/2022	Modification des tarifs 2022 de l'Office de tourisme de l'Anjou bleu
22 – 49	01/08/2022	Modification des tarifs 2022 de la boutique Mine bleue

22 - 49	01/08/2022	Modification des tarifs 2022 de la boutique Mine bleue
22 - 50	04/08/2022	Renouvellement du contrat de Pauline JOUSSET, chargée de communication
22 - 51	19/08/2022	Renforcement de l'équipe Mine bleue : recrutement d'Amandine LEBLOND, chargée d'accueil du 01/09 au 25/11/2022
22 - 52	01/09/2022	Modification des tarifs 2022 des entrées à la Mine bleue
22 - 53	01/09/2022	Ecole de musique : Modification du CDI de Blandine BESNARD à compter du 01/09/2022
22 - 54	01/09/2022	Ecole de musique : Modification du CDI de Magalie DEROUANÉ à compter du 01/09/2022
22 - 55	01/09/2022	Ecole de musique : Modification du CDI d'Alain RICOU à compter du 01/09/2022
22 - 56	01/09/2022	Modification de la régie de recettes et d'avance de la Mine bleue
22 - 57	08/09/2022	Location Longue Durée de 2 véhicules pour le service CLIC

9. Questions diverses

La secrétaire de séance,
Thérèse MARSAIS

